

## Groupe de travail « Eco-consommation »

Réunion du 26 mai 2010

La réunion du 26 mai 2010, sur le thème de l'éco-consommation a consisté au lancement du programme de prévention. Premier groupe de travail et première réunion participative, cette rencontre a servi de modèle pour les prochaines réunions thématiques.

Etaient présents lors de cette réunion :

- **HASLE Nicolas** – Particulier et conseiller à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher
- **NOURY Annick** – Association UFC Que Choisir
- **DOREAU Christiane** – Particulier et enseignante
- **TERQUIS Alain** – Elu de la Commune de Lisle – délégué Val Dem
- **BOULAY Thierry** – Président du syndicat Val Dem
- **MORICEAU Sandra** – Animatrice du programme de prévention

Etait absent excusé la Démarche Entreprendre en Coopérant (Valérie Géré)

Cette première rencontre a permis d'exposer les enjeux du programme de prévention, et plus particulièrement l'objectif d'une diminution de la quantité des déchets du territoire de 7% d'ici 5 ans.

Après un bref tour de table, la discussion s'est mise en place entre les participants ; le but étant de faire émerger des actions.

Sous la forme du « brainstorming », les personnes présentes ont développé des idées sur le thème de l'éco-consommation, et plus particulièrement les actions à envisager.

### *I- Les actions proposées*

#### A/ les déchets du bâtiment

Mme Doreau, enseignante auprès d'adolescents en formation bâtiment, déplore le manque de traitement des déchets du bâtiment, lors de chantiers de construction.

La préconisation de l'insertion d'une clause environnementale dans les marchés publics semble nécessaire pour l'élimination des déchets.

Elle conseille au syndicat de prendre contact avec la Fédération du bâtiment, pouvant avoir un interlocuteur « développement durable ».

#### B/ La reprise des produits par les professionnels et la consigne

Suite aux discussions entre les personnes présentes, il apparaît que certains produits sont directement repris par les professionnels. Ont notamment été évoqués les pots de jardinières en plastique, repris par la jardinerie Neilz à Vendôme.

L'idée de développer l'information des usagers autour des produits pouvant être rapportés auprès des commerçants a été émise et pourrait faire l'objet d'un travail au sein du programme de prévention.

De la même manière, un partenariat pourrait être établi avec certains commerçants pour l'achat des œufs avec sa propre boîte (rapporter sa boîte à chaque achat).

### C/ L'utilisation des sacs plastiques jetables, encore ancrée chez les commerçants

Bien qu'une campagne nationale de réduction et d'élimination dans certains cas des sacs de caisse ait été développée il y a quelques années, on déplore encore une utilisation importante de sacs plastiques jetables chez les commerçants du territoire : pharmacies, épicerie, magasins de jouets ou de vêtements... tous donnent des sacs jetables en sortie de magasin.

Sur la proposition de M. Haslé, conseiller auprès de la CCI du Loir et Cher, la création d'un sac réutilisable, financé par l'ensemble des commerçants (par l'apposition de logos), pourrait être envisagée.

Afin de ne pas mélanger alimentaire et vestimentaire, il a été proposé de réaliser 2 sacs différents.

Un travail auprès des commerçants du marché, des boulangeries... doit également être intégré au programme.

### D/ Les déchets d'alimentation

Face aux quantités d'aliments jetés dans les cantines, deux actions pourraient être développées auprès des écoles et cantines professionnelles :

- le développement du compostage permettant de valoriser les épluchures et restes de repas
- la lutte contre le gaspillage alimentaire

Une autre réflexion serait à mener sur les achats en portions individuelles réalisées par les cantines (comme les fromages par exemple). Les économies financières possibles grâce à l'achat de produits en grand conditionnement seront à mettre en avant.

Enfin, un travail avec la cuisine centrale de Vendôme devra être envisagé (de nombreuses cantines scolaires passent directement par elle et elle s'occupe des repas apportés aux personnes âgées, le plus souvent servis dans de la vaisselle jetable).

## ***II- Les partenariats possibles***

Afin de mettre en place des actions efficaces sur tout le territoire, il est nécessaire que Val Dem s'appuie sur un réseau de partenaires.

Il apparaît que certaines actions pourraient être développées en partenariat avec :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie
- la Chambre des Métiers
- l'AMAP (pour la promotion des filières courtes)
- la cuisine centrale
- l'UFC Que Choisir (pour développer l'information sur les gestes de réduction des déchets)
- la Fédération du bâtiment
- le Pays Vendômois (par le biais de la démarche Agenda 21)

Cette réunion a permis de nouer des contacts et de réfléchir ensemble à des idées d'actions. La présence des grandes surfaces (invitées à cette réunion) aurait été un plus, permettant d'envisager des actions de terrain.

A la suite de l'ensemble des rencontres des groupes thématiques, une proposition de programme sera réalisée vers le mois de septembre/octobre. Une réunion sera alors programmée pour débattre ensemble des objectifs de chaque action.